

PAT de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet

PAT de l'agglomération de Castres-Mazamet - Agglo'Alim : Tous ensemble pour une alimentation accessible, locale et équilibrée

Date de la dernière actualisation : 18/07/2025



- › Lauréat de l'appel projet national du PNA en : 2022
- › PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 1
- › Date de labellisation : 2022

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Occitanie

Tarn

Chiffres clés du territoire



Contexte

78 831 habitants

14 communes

193,03 habitants/km²

408,40km² de communes

348,29 ha artificialisés



Caractéristiques socio-économiques

11,15% de chômage

20 370€ de revenu médian



Lutte contre la précarité alimentaire

11 association(s) luttant contre la précarité
alimentaire

0,27 associations par 10 km²

0,14 associations par 1000 habitants



Organisation de l'espace agricole

11 583,03 hectares de SAU

28,36% de SAU

dont **14,58%** de SAU en bio

dont **5,38%** de légumineuses

dont **40,20%** de prairies permanentes



Structures agricoles

195 exploitations

43 exploitations en bio



Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques **inférieur à 0,01 ug** par litre d'eau

Taux de nitrates **entre 25 mg et 40 mg** par litre d'eau

807 775,34m³ d'eau utilisés pour l'irrigation

en baisse de 9,54% depuis 5 ans

93,52 de haie/ha de SAU



Distribution

163 enseignes de distribution
dont 24 GMS (moyennes et grandes surfaces)



Transformation

1 106 emplois dans la transformation
+3,66% des emplois dans la transformation depuis 5 ans



Restauration collective

40 restaurants collectifs sur le territoire
dont 13 restaurants collectifs qui ont fait leur
télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

› Communauté d'agglomération (Intercommunalité)

Nom de l'instance de décision

COFIL

Partenaires de l'instance de décision

Collectivités territoriales, État

› 14 communes

› DRAAF

› Région Occitanie

› Département du Tarn

› ADEME

Acteurs de la santé

› ARS

Autres

› Chambres Consulaires

› Parc Naturel Régional du Haut Languedoc

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Collectivités territoriales, État

› 14 communes

Autres

› Les structures, associations locales et acteurs de l'alimentation (ayant participé aux réflexions pour la construction de la stratégie et partenaires identifiées sur des actions)

Les objectifs stratégiques du projet

Lutte contre la précarité alimentaire


Education à une alimentation équilibrée, variée, locale et de saison


Préservation de l'environnement


Lutte contre le gaspillage alimentaire


Atteinte des objectifs de la loi EGalim pour la restauration collective


Les principales actions du PAT par axes thématiques


	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Action 7 : Utiliser et préserver les terres disponibles en zone périurbaine pour les installations agricoles type maraichage en veillant à la cohabitation agriculture-voisinage	Action programmée
	Maintien et développement des circuits de proximité	Action 1 : Faciliter les mises en réseaux entre agriculteurs commerçants et artisans	Action programmée
	Maintien et développement des circuits de proximité	Action 5 : Développer l'offre en produits locaux dans les magasins et améliorer leur visibilité en rayon	Action programmée


	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Culturel et gastronomie	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	Action 3 : Etablir un guide de producteurs de pays du territoire	Action programmée


	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Mener des campagnes de mobilisation et de communication	Action réalisée
	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Action 4 : Développer des actions qui facilitent l'accès à l'alimentation locale dans les Quartiers Prioritaires de la Ville	Action programmée
	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Action 5 : Développer l'offre en produits locaux dans les magasins et améliorer leur visibilité en rayon	Action programmée
	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Action 8 : Poursuivre la sensibilisation des habitants et acteurs de la chaîne alimentaire aux bonnes pratiques pour lutter contre le gaspillage alimentaire	Action en cours
	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Action 9 : Valoriser les fruits et légumes « moches »	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Nutrition et santé	Formation et sensibilisation du grand public sur les liens alimentation-santé	Action 5 : Développer l'offre en produits locaux dans les magasins et améliorer leur visibilité en rayon	Action programmée
	Formation et sensibilisation du grand public sur les liens alimentation-santé	Action 9 : Valoriser les fruits et légumes « moches »	Action programmée
	Formation et sensibilisation du grand public sur les liens alimentation-santé	Action 4 : Développer des actions qui facilitent l'accès à l'alimentation locale dans les Quartiers Prioritaires de la Ville	Action programmée
	Formation et sensibilisation du grand public sur les liens alimentation-santé	Action 2 : Initier des actions en faveur de l'autonomie du territoire en fruits et légumes	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions d'information et/ou de sensibilisation à destination de publics spécifiques	Action 4 : Développer des actions qui facilitent l'accès à l'alimentation locale dans les Quartiers Prioritaires de la Ville	Action programmée
	Actions d'information et/ou de sensibilisation à destination de publics spécifiques	Action 5 : Développer l'offre en produits locaux dans les magasins et améliorer leur visibilité en rayon	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Diminution du gaspillage alimentaire, réduction et recyclage des déchets, collecte sélective des biodéchets	Mener des campagnes de mobilisation et de communication en vue de réduire les déchets et le gaspillage alimentaire	Action en cours
	Diminution du gaspillage alimentaire, réduction et recyclage des déchets, collecte sélective des biodéchets	Action 8 : Poursuivre la sensibilisation des habitants et acteurs de la chaîne alimentaire aux bonnes pratiques pour lutter contre le gaspillage alimentaire	Action en cours
	Diminution du gaspillage alimentaire, réduction et recyclage des déchets, collecte sélective des biodéchets	Action 9 : Valoriser les fruits et légumes « moches »	Action programmée
	Diminution du gaspillage alimentaire, réduction et recyclage des déchets, collecte sélective des biodéchets	Action 4 : Développer des actions qui facilitent l'accès à l'alimentation locale dans les Quartiers Prioritaires de la Ville	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Réduction du gaspillage alimentaire dans la restauration collective	Action 8 : Poursuivre la sensibilisation des habitants et acteurs de la chaîne alimentaire aux bonnes pratiques pour lutter contre le gaspillage alimentaire	Action en cours
	Réduction du gaspillage alimentaire dans la restauration collective	Action 1 : Faciliter les mises en réseaux entre agriculteurs commerçants et artisans	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Urbanisme	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	Action 6 : Gérer et préserver les ressources en faveur de l'agriculture locale et accompagner son adaptation au changement climatique	Action programmée
	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	Action 7 : Utiliser et préserver les terres disponibles en zone périurbaine pour les installations agricoles type maraichage en veillant à la cohabitation agriculture-voisinage	Action programmée

Évaluation

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

En 2022, en l'absence de PAT départemental, un groupe d'échanges s'est créé entre les chargés de mission PAT du Tarn. Ce groupe est constitué des chargés de mission de la Communauté de Communes Tarn Agout, de la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet, du PETR Albigeois Bastides, de la Ville D'Albi, du PNR Haut-Languedoc et de la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet. De nombreux échanges ont lieu par mail et téléphone et des rencontres physiques sont organisées 1 à 2 fois par an afin de partager les actions en cours et de réfléchir à des mutualisations possibles.

En 2024 le département du Tarn a validé son plan Tarn Alimentaire, dans lequel figure l'action de coordination du réseau des PAT du Tarn. Deux rencontres co-organisées par le Département et les chargés de mission PAT ont été réalisées depuis fin 2024.

Quant aux actions de coopération opérationnelles, elles ne sont pas encore prévues pour l'instant mais à envisager fortement avec le PAT proche et situé en partie sur le territoire avec le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc dès lors que le PAT de la Communauté d'agglomération sera adopté.

Coopération interterritoriale

Non

PAT membre des réseaux

- › Réseau régional des PAT d'Occitanie (DRAAF)
- › RnPAT

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

- › Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales

Moyens humains

0 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Laura EXILIE

05 63 73 50 35

laura.exilie@castres-mazamet.com

Service Environnement et Développement Durable

Chargée de mission Plan Climat Air Energie et PAT

Espace Ressources - Le Causse - Espace d'Entreprises

81100 Castres

Détail des sources

[Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.](#)